

28.08.2014 COMMUNIQUE DE PRESSE

La Coraasp, organisation faîtière romande d'action en santé psychique, recommande de dire OUI à la caisse publique d'assurance maladie

La Coraasp (Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique) est une organisation faîtière en santé psychique travaillant principalement dans le domaine des incidences psychologiques et sociales des maladies psychiques. Elle fédère plus de vingt associations et institutions actives sur le terrain en Suisse romande dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires **avec et pour** les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches.

Dans l'intérêt des personnes affectées dans leur santé psychique et suite à une consultation interne de ses membres, le comité de la Coraasp a décidé de soutenir avec détermination le OUI à la caisse publique d'assurance maladie le 28 septembre prochain. A l'appui de son soutien, la Coraasp souligne en particulier :

La nécessité de mettre fin à un système générateur de stress et d'angoisse

De nombreuses personnes atteintes dans leur santé psychique vivent avec un tout petit budget. Elles sont donc hautement concernées par l'exercice annuel de comparaison des primes d'assurance maladie et de changement de caisse dans une jungle de 60 caisses maladies et de multiples modèles d'assurance.. Pour beaucoup d'entre elles cette tâche est génératrice d'angoisses et de stress en particulier par l'ampleur des démarches administratives à entreprendre. Il n'est pas rare que le poids de l'angoisse conduise les personnes à renoncer à un changement de caisse avec pour conséquence des coûts supplémentaires à supporter sur leur modeste budget.

L'importance d'abandonner une pseudo-concurrence sélective

Les personnes souffrant de troubles psychiques durables sont confrontées à d'importants frais médicaux en raison notamment d'un suivi psychiatrique au long cours et d'importants traitements médicamenteux. Les caisses maladie qui aujourd'hui offrent les primes les plus basses sont souvent celles qui pratiquent le système du « tiers garant » obligeant les patients à payer eux-mêmes leurs médicaments avant de se les faire rembourser. Cette situation est tout simplement impensable pour les personnes affectées durablement dans leur santé psychique qui doivent faire face à des coûts importants et réguliers et cela avec de modestes ressources. Elles sont donc de fait exclues de ces assurances avantageuses.

La volonté de réaliser une vraie solidarité dans le système de l'assurance maladie sociale et de promouvoir la santé

Au sein des organisations de la Coraasp, les professionnels de l'action psychosociale, les proches et les personnes concernées par un trouble psychique considèrent que la santé psychique est l'affaire de tous, malades et bien-portants. Selon les statistiques de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), une personne sur deux est susceptible d'être au moins une fois dans sa vie concernée par un problème de santé psychique et une personne sur six par un problème psychique durable. Il est donc indispensable d'instaurer aujourd'hui une vraie solidarité dans le système de l'assurance maladie sociale et de prendre des mesures coordonnées pour une véritable promotion de la santé.

Pour un système d'assurance maladie plus simple, plus juste et véritablement solidaire, la Coraasp recommande de dire OUI le 28 septembre prochain.

Contacts :

Marlyse Dormond Béguelin, ancienne Conseillère nationale, présidente de la Coraasp : 079 310 88 90
Florence Nater, directrice de la Coraasp : 079 916 50 13